

A ÉGALITÉ POUR DÉCIDER 2002-2003

DÉCIDER AU FÉMININ

FORUM-PANEL

PROGRAMME DU 24 AVRIL 2003

- 9h 00 Accueil des participant(e)s et inscription
 9h 30 Ouverture et mot de bienvenue
 9h 35 Présentation de l'organisme, les buts et objectifs du forum, ainsi que le thème de la journée
 9h 45 Présentation des panélistes
- Première question :
Les femmes prennent-elles leur place au sein des lieux décisionnels (local et régional) ?
- 1^e panéliste : Jocelyne Paquet, responsable du programme "À Égalité pour décider"
 2^e panéliste : Ginette Voyer, représentante régionale du CSF de la Mauricie/Centre-du-Québec
 3^e panéliste : Madame Julie Boulet, députée de Laviolette
 4^e panéliste : Jocelyne Élliot Leblanc, directrice CRDM
 5^e panéliste : Hélène Ferron, coordonnatrice TCMF Mauricie
- 11h 00 Échanges et questions
 12h 00 Dîner servi dans la salle à proximité
 13h 15 Début et présentation du déroulement de l'après-midi
 13h 20 Présentation des panélistes
- Deuxième question :
Quelles sont les mesures incitatives actuelles mises en place favorisant l'intégration des femmes dans les lieux décisionnels spécifiquement dans Mékinac ?
- 13h 30 1^{er} panéliste: Monsieur Lucien Mongrain, maire de la municipalité de Trois-Rives
 2^e panéliste : représentant(e) Regroupement des Caisses Desjardins
 3^e panéliste : représentante commission scolaire
 4^e panéliste : Madame Julie Marchand, directrice générale CLD Mékinac
 5^e panéliste : représentant(e) Centre de Santé et des Services Sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan
- 14h 30 Échanges et questions
 14h 45 Pause
 15h 00 Présentation volet ENTREPRENEURES
 Buts et objectifs de leur implication
 1^{er} panéliste
 2^e panéliste
 3^e panéliste
 15h 30 Échanges et questions
 15h 50 Résumé de la rencontre
 Remerciements
 Évaluation
 16h 00 Clôture de la journée

FORUM - PANEL

JEUDI LE 24 AVRIL 2003

AUBERGE du LAC EN CŒUR

Hervey - Jonction

Coût \$25.00

Des représentants d'instances locales, régionales, du domaine de la santé et de l'éducation répondront à la première question concernant la place qu'occupent les femmes actuellement dans les postes décisionnels. En après-midi des décideurEs de Mékinac se prononceront sur les mesures incitatives qui facilitent l'intégration des femmes dans le développement socio-économique du territoire. Des femmes entrepreneures seront invitées à s'exprimer sur les obstacles ou/et le soutien qu'elles ont rencontrés sur le plan financier et professionnel depuis qu'elles sont en affaires. L'objectif de ce débat vise à préconiser une nouvelle approche qui contribuera à augmenter le nombre de femmes au sein des instances du pouvoir que ce soit de niveau local ou régional.

Dans ce numéro :

FORUM-PANEL	8
LES FEMMES DE TROIS-RIVES SE RENCONTRENT POUR SE RACONTER	9
LE RÉSEAUTAGE / RENDEZ-VOUS INFORMELLES	10
LE RÉPERTOIRE	11
LA RÉFORME DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES... LA PLACE DES FEMMES	12-13



INSCRIPTION:
FORUM-PANEL

Le 24 AVRIL 2003
RÉPERTOIRE 2003
DATE LIMITE 30 AVRIL



Les femmes de Trois-Rives se rencontrent pour se raconter



Les femmes de Saint-Joseph-de-Mékinac, Mattawin et Grande-Anse se rencontrent pour se raconter.

“Nous sommes le 4 février, je me prépare pour notre café-rencontre. Ah non! Pas une tempête ce matin! Justement la journée de mon rendez-vous avec les femmes de ma localité. Que cela ne tienne, je brave la température et je me rends au presbytère de ma paroisse. Dès mon arrivée, Sœur Monique et Sœur Angèle attendent les participantes avec café et pâtisseries maison. Fières d’être enfin rendues à destination saines et sauvées, nous sommes huit femmes, heureuses de se retrouver. Yolande, Sara, Liette, Lise, Denise et moi-même, sommes prêtes à aborder le sujet de discussion : l’évolution des valeurs sociales.”

La mondialisation favorise actuellement un enrichissement accru des pays et des individus que l’on compte déjà parmi les mieux nantis. Cette situation augmente, par le fait même, les disparités entre les personnes plus riches et plus pauvres.

Sara est la première à intervenir : “Le fait d’abuser des pays pauvres engendre le terrorisme dans le monde.”

L’animatrice : “Les pressions mises en place afin d’augmenter la productivité accentuent la dégradation des conditions de travail.”

Entretemps, Ninon arrive de Mattawin pour se joindre au groupe.

Liette prend la parole à son tour : “Nous vivons tellement de stress au travail, que lorsque nous rentrons à la maison nous n’avons aucune tolérance envers nos proches. Je crois que nous devons changer nos valeurs. Autrefois, les femmes restaient à la maison auprès de leurs enfants et il y a eu de l’abus. Ce qui a amené les femmes à se révolter et aujourd’hui je crois que nous pourrions

atteindre un certain équilibre. Depuis ce changement, nous sommes passées en situation opposée.”

L’animatrice reprend : “La spoliation des pays les plus pauvres et de leur main-d’œuvre à bon marché a entraîné une surexploitation des ressources et une négligence face à l’environnement.”

Lise nous explique : “Retrouver nos valeurs veut dire se parler, se respecter, partager, le don de soi et surtout le pardon.”

Denise poursuit : “Je crois que le repli sur soi, l’individualisme nous conduisent à l’intolérance et nous devons réapprendre à se parler. Les hommes et les femmes vivent les mêmes frustrations.”

Sœur Angèle appuie : “Oui nous devons nous unir avec les hommes pour pouvoir réaliser des discussions fructueuses.”

Sœur Monique termine en disant : “Je crois que si nous retournons à nos valeurs traditionnelles, nous avons tout à gagner, car l’expérience du passé nous servira à mieux construire le

présent. Un présent qui permettra à l’homme et la femme de réaliser qu’avec le temps, ils ont réellement évolué.”



PREMIER CONSTAT:

Un sentiment d’insécurité qui se traduit par le repli sur soi, l’individualisme, l’intolérance à tout. Le rejet de tout ce qui nous apparaît inconnu, refusant toute nouvelle transformation sociale.

DEUXIÈME CONSTAT:

Les femmes et les hommes vivent de multiples frustrations qui se transforment en affrontement et augmentent ainsi l’écart qui s’est introduit au sein des relations interpersonnelles.

Plusieurs questions se posent alors...



Doit-on faire un retour vers des valeurs plus traditionnelles qui sont avérées antérieurement comme une source de stabilité et de sécurité?

Les femmes actuelles sauraient-elles éliminer les empreintes des inégalités et des oppressions qu’ont laissées ces valeurs traditionnelles?

Préserveront-elles ce sentiment de solidarité pour mieux composer avec la nouvelle réalité et en tirer le maximum au bénéfice de la société?

Existe-t-il des solutions contribuant à remédier à la situation?

Quel dialogue serait propice afin d’amener les deux parties à voter des lois respectant une philosophie de respect et d’égalité?

Pouvons-nous espérer vivre dans une société où chacune et chacun puissent sans distinction de sexe réaliser son potentiel selon ses goûts et ses capacités?

Est-il possible de vivre en adulte responsable, de s’épanouir tout en assumant ses obligations vis-vis soi-même, ses proches, et les autres membres de la collectivité?

Les femmes de Trois-Rives... (suite)



La rencontre se termine vers 16h 30. Chacune retourne chez elle, armée du même courage qui les a conduites ici malgré les intempéries de mère nature. D'un commun accord, elles adoptent la proposition d'inviter des hommes à venir échanger avec elles lors de leur prochaine rencontre.

Pierrette Doucet, animatrice de la rencontre et représentante régionale au Comité Nationale d'action politique des femmes au Parti Québécois

Si vous désirez faire connaître vos opinions en ce qui concerne le sujet. N'hésitez pas à nous les envoyer, il nous fera plaisir de les diffuser dans le prochain bulletin de liaison du mois de juin 2003.



LE RÉSEAUTAGE

Le réseautage:

De nombreuses personnes vous diront que développer un réseau de contacts fait partie dorénavant de leur mode de vie. Ayant apprécié les bénéfices qui ont transformé leurs relations sur le plan professionnel ou personnel, ceux-ci demeurent unanimes à favoriser le réseautage dans leur quotidien.

« Les liens que vous créez pour aider d'autres personnes à atteindre leurs objectifs vous aideront, en retour à atteindre les vôtres. »

Ralph Hayes, président Data Voice Technologie

Faire du réseautage, c'est construire un pont entre des besoins et des ressources en utilisant les énergies en place. Dans un système basé sur le pouvoir, une seule personne trouve son profit. Le pouvoir est dans ce cas un facteur d'exclusion et de division. Les réseaux coopèrent au lieu de se faire concurrence. Ils sont la base des fondations. Le pouvoir change de mains, pour passer de hiérarchies mourantes à des réseaux vivaces. Les réseaux sont l'incarnation d'une stratégie par laquelle de petits groupes peuvent transformer toute une société. C'est dans cette optique que Femmes de Mékinac a présenté aux femmes du territoire, trois rencontres d'informations sur le réseautage. Il est important que chacune d'entre nous apprenne à développer son réseau de contacts afin d'atteindre plus rapidement ses objectifs autant en

affaires que dans son quotidien. Le réseautage s'avère un outil essentiel de nos jours.

Le programme *À Égalité pour décider 2002-2003* vise à soutenir les femmes qui s'impliquent dans des instances décisionnelles et permet de valoriser celles qui souhaitent joindre les rangs de celles-ci.



« Un réseau, c'est fait pour aller plus loin plus vite » D. STA.

Rendez-vous Inform'ELLES

21 novembre 2002, 23 janvier 2003 et 27 février 2003

Comment développer son potentiel

Madame Ginette Labarre, spécialiste en communication sociale est venue présenter des moyens de bien se connaître et de bien utiliser nos forces et compétences lorsque nous souhaitons accroître nos contacts personnels et professionnels.

« Le réseautage est un outil de premier plan. Savoir bien se vendre peut vous apporter des résultats incontournables. » L. C.

Le rôle de déléguée

Madame Suzanne Béland nous a fait part de l'expérience exceptionnelle qu'elle a vécue lors de son voyage en France en 1994. Alors que d'une façon inattendue elle fut nommée déléguée canadienne en vue d'assister à la Rencontre Internationale à Toulouse organisée par le regroupement MIDALE (Mouvement international des apostolats de l'enfance). Elle nous a expliqué l'importance d'être à l'écoute des autres et de toujours laisser paraître un minimum d'assurance. Le fait d'avoir à affronter une centaine de personnes inconnues (dont seulement 33% étaient des femmes) de nationalités différentes s'exprimant en langues

étrangères, exigeait beaucoup d'audace pour se tailler à juste titre UNE PLACE.

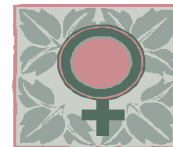
« Ne jamais se voir plus petit que les gens qui nous entourent. » S. B.

Favoriser le réseautage

Madame Danielle Saint-Amand, directrice générale de la Fondation CHTR nous a appris comment, dans le cadre de ses fonctions, elle applique les consignes du réseautage. Originaire de Sainte-Thècle c'est avec enthousiasme que madame Saint-Amand a accepté de nous entretenir sur le réseautage.



LE RÉPERTOIRE DES FEMMES DE LA MRC DE MÉKINAC AU POUVOIR



Pourquoi s'inscrire ?



Vous êtes chef d'entreprise ?

Vous êtes conseillère municipale ou vous l'avez déjà été ?

Vous êtes membre d'un conseil d'administration, de fabrique paroissiale, d'établissement scolaire, d'institution bancaire ?

Vous êtes active au sein d'un comité de loisir ou d'un organisme ?

CENTRE DE FEMMES
211 rue Saint-Jacques
Sainte-Thècle
GOX 3G0

Téléphone : 418 289 2588

Télécopieur: 418 289 2589

Courriel:

femmes_mekinac@globetrotter.net

POUR DÉCIDER AU FÉMININ

Femmes de Mékinac s'adresse à vous. Nous sommes actuellement à mettre à jour le répertoire des femmes de la MRC de Mékinac au pouvoir, Édition 2003. Ce bottin de référence qui s'adresse à toutes les femmes du territoire, vise à soutenir des jeunes femmes désireuses d'intégrer des lieux décisionnels. Grâce à ces informations, elles peuvent établir des contacts auprès de personnes expérimentées et ainsi développer une relation de marrainage entre elles.

Si cela vous intéresse, remplissez le coupon ci-dessous et nous le retourner avant le 30 avril 2003.



Http://www.
multimania.com/
femmekinac/



Coupon d'inscription pour le répertoire édition mai 2003

TITRE.....	DOSSIERS.....	PÉRIODE.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NOM.....	PRÉNOM.....
Adresse.....	Ville.....
Téléphone.....	Code postal.....
Télécopieur.....	Courriel.....
Signature.....	

« SI VOUS ÊTES PERSUADÉES QUE VOUS ÊTES TROP PETITES POUR INFLUENCER LA SITUATION, PENSEZ À LA POSSIBILITÉ DE DORMIR AVEC UN MARINGOUIN DANS VOTRE LIT »

Anita Roddick, femmes d'affaires à un journaliste de Times, 25 janvier 1993

Démocratie et les États généraux

La tournée régionale des assemblées publiques effectuée par le Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques s'est terminée les 21, 22 et 23 février, par un débat historique que sont les États généraux sur la réforme des institutions démocratiques. C'est devant quelques 2000 citoyens et citoyennes, que M. Claude Béland, ancien président du Mouvement Desjardins, a présidé 27 audiences publiques tenues dans 20 villes du Québec.

En juin dernier, le ministre responsable M. Jean-Pierre Charbonneau rendait public le document de réflexion « Le pouvoir aux citoyens et aux citoyennes ». Dans ce document, différents questionnements étaient soumis à la population dont celui de la place des femmes en politique.

Encore aujourd'hui, malgré les avancées de la société, des obstacles se dressent sur la route de l'égalité des femmes et des hommes dans les institutions démocratiques. La faible présence des femmes dans les instances de pouvoir est-elle le reflet de leur inégalité socio-économique ou est-elle attribuable à un quelconque défaut majeur du système politique ou électoral?

Pour alimenter une réflexion éclairée, voici quelques extraits du document que proposait le Conseil du Statut de la femme en vue de la participation aux débats des états généraux.

D'ordre sociologique, psychologique et socio-économique, des obstacles persistants se retrouvent en amont du processus électoral et peuvent expliquer le fait que les femmes ne sont pas plus nombreuses en politique.

Un peu d'histoire :

Depuis 1940, les Québécoises ont le droit de vote et d'éligibilité aux élections provinciales. Si leur taux de participation aux élections a toujours été aussi important que celui des hommes, leur intérêt à poser leur candidature a toujours été inférieur à celui des hommes. Aujourd'hui, malgré tout, le Québec fait bonne figure à l'échelle mondiale puisqu'il occuperait, s'il en faisait partie, le 14e rang sur 142 parlements membres de l'Union interparlementaire pour ce qui est de la présence des femmes à l'assemblée législative.

Quelques statistiques :

Les femmes remportent un succès électoral comparable à celui des hommes mais, malheureusement, sont toujours moins nombreuses qu'eux à briguer les suffrages. Par exemple, à l'assemblée nationale, les femmes ne représentent que 28% de la députation, tandis que les 18 députées québécoises forment 24% de la représentation du Québec à la Chambre des communes. Et, en 2001, les femmes occupaient seulement 23.8% des postes dans les conseils municipaux et 10.7% à la mairie.

Pourquoi les femmes sont-elles encore si peu présentes en politique ?

Voici des exemples :

- Les affrontements directs que suppose le débat politique seraient incompatibles avec la socialisation des femmes qui les préparerait davantage à la recherche du consensus, de l'harmonie entre les personnes.
- La gratification qu'apporte la politique ne répond peut-être pas aux attentes d'un aussi grand nombre de femmes que d'hommes;
- Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à occuper des emplois qui les placent en meilleure situation pour faire valoir leurs capacités à gouverner ou pour attirer l'attention des partis (par exemple, les postes de cadres supérieurs ou les postes d'élus municipaux).
- Pour compléter cet inventaire des facteurs, il est essentiel de faire état des divergences de points de vue qu'entretiennent les féministes sur l'utilité de prendre part aux activités politiques par l'entremise du système des partis. Est-ce que les partis politiques, historiquement dominés par les hommes, peuvent être transformés par les femmes ou sont-ils irréformables? Les théoriciennes sont divisées sur cette question.
- Au Québec, plusieurs femmes issues du mouvement des femmes, ou reconnues comme sympathiques à la cause des femmes, ont été élues à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes. Cependant, ces politiciennes constatent très souvent une distance, pour ne pas dire une méfiance, entre les détentrices du pouvoir et les « femmes de la base ».

Définition de la parité:

Le mot « parité » et l'expression « démocratie paritaire » sont couramment utilisés pour parler de l'ensemble des mesures qui peuvent être instaurées pour faciliter une présence numérique plus équitable des femmes dans les instances élues.

La parité peut aussi faire référence à un concept philosophique établissant que les hommes et les femmes doivent participer équitablement à l'exercice du pouvoir parce que l'humanité est composée de personnes appartenant à deux sexes différents. Dans cette optique, les femmes seraient candidates et seraient élues d'abord et avant tout parce qu'elles sont des femmes.

Une loi est-elle nécessaire pour atteindre la parité dans les postes électifs ?

Arguments en faveur de mesures paritaires contraignantes:

- Permettent d'atteindre une égalité de représentation.
- Permettent d'achever, dans les faits, l'égalité entre les sexes.
- Permettent de garantir aux femmes le droit de défendre leurs propres intérêts. On présume alors que les élues représentent les femmes ou, à tout le moins, défendent leurs intérêts.

Arguments contre les mesures paritaires contraignantes:

- Instituent deux catégories de citoyens distincts, divisés selon le sexe, alors que c'est au nom de considérations biologiques que les femmes ont été tenues à l'écart de la vie politique, sociale et économique.
- Présentement la communauté politique comme un ensemble organique où chacune est figé dans des particularités immuables, plutôt que comme le lieu de confrontation des idées.
- Laisser croire que les femmes participent à la vie politique en tant que femmes, alors que les membres d'une assemblée sont choisis par l'électorat en raison du programme politique qu'ils défendent.
- Présentement les femmes – et les hommes – comme un tout homogène, alors que ce n'est pas le cas.
- Sont considérées comme humiliantes par plusieurs, notamment des politiciennes, qui craignent que les femmes soient infériorisées et discréditées dans les institutions politiques à cause du processus de leur élection: ont-elles été élues par le libre choix de l'électorat ou parce qu'elles sont des femmes ?

Voici deux questions importantes sur lesquelles le Conseil du Statut nous propose une réflexion. D'autres points en lien avec une meilleure participation des femmes à des instances de pouvoir retiennent notre attention:

- ⇒ **Qu'elles autres mesures peuvent être adoptées pour favoriser la représentation des femmes?**
- ⇒ **Que font les partis pour favoriser la participation des femmes?**
- ⇒ **Existe-t-il un mode de scrutin davantage propice à l'élection des femmes?**
- ⇒ **Est-ce qu'un changement de régime politique favoriserait la participation des femmes?**
- ⇒ **Comment le gouvernement peut-il favoriser la présence des femmes dans l'administration publique et les organismes gouvernementaux?**
- ⇒ **Que penser de la démocratie directe?**
- ⇒ **Faut-il décentraliser les pouvoirs en région?**

Le matin du 23 février 2003 quelques 1000 citoyens citoyennes ont votés sur les 10 questions débattues lors des États généraux dont la question 8:

Êtes-vous favorables à l'instauration de mesures incitatives facilitant l'accès des femmes aux institutions politiques québécoises?

Résultat: **74% pour et 26% contre.**

Ces résultats représentent un mouvement significatif pour les femmes du Québec.

Suite à cette consultation, la Commission des institutions de l'Assemblée nationale déposera en mai 2003 son rapport final et ses recommandations au gouvernement du Québec.

Chaque région était représentée proportionnellement à son nombre de députés. La Mauricie comptait 40 délégué(es) 20 hommes et 20 femmes. Les personnes choisies devaient être « *engagées socialement dans leur milieu ou leur région* ».

À ce titre, Mesdames Nicole Veillette de Sainte-Thècle, Diane Saint-Arnaud de Saint-Tite, Nancy Gauthier de Lac-aux-Sables, Monique Lachance de Hervey-Jonction ainsi que M. Duchemin de Saint-Tite ont assisté aux États généraux sur la réforme des institutions démocratiques.

Dans le prochain bulletin de liaison de mai, nous vous transmettrons un bref récit de leur expérience.

N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, nous les rediffuserons dans le prochain bulletin de liaison.

Monique Lachance